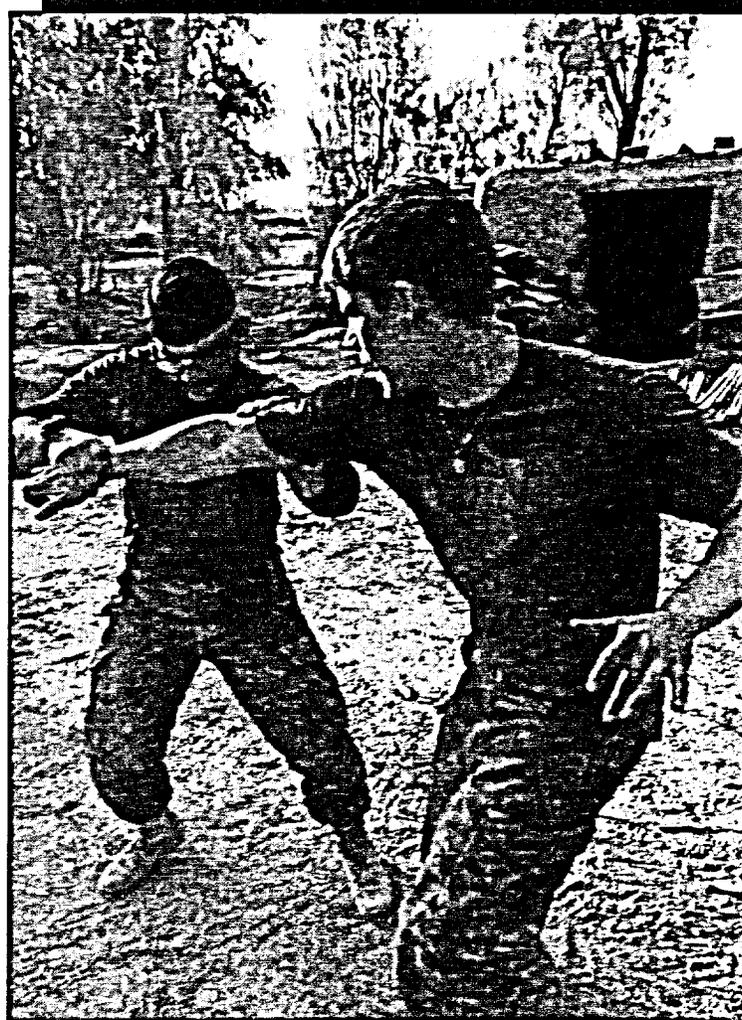


CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

- fournir des éléments d'opérations spéciales à l'appui de la Force opérationnelle permanente de contingence ou d'une autre force opérationnelle de mission en vue d'améliorer leurs capacités de surveillance secrète et autres;
- affecter la Force opérationnelle interarmées 2 renforcée à des opérations comme l'évacuation des Canadiens et d'autres non-combattants à l'extérieur des zones de conflit;
- affecter une compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique renforcée à des opérations outre-mer, y compris celles menées par l'OTAN.

Les *Forces maritimes* pourront :

- soutenir indéfiniment le déploiement outre-mer de deux navires (un provenant de chaque côte) dotés d'hélicoptères maritimes embarqués, ou d'un sous-marin et d'un navire, dans le cadre des opérations menées en appui direct du Groupe d'opérations spéciales ou à titre d'éléments avancés de la Force opérationnelle permanente de contingence, n'importe où dans le monde;
- soutenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, un groupe opérationnel formé d'au plus quatre navires de combat pouvant servir de composante nationale ou multinationale de commandement dans le cadre d'opérations à l'étranger. Ce groupe opérationnel doit être capable d'effectuer des tirs de précision et d'appuyer les forces à terre. Il fera partie intégrante de la Force opérationnelle permanente de contingence ou sera chargé d'appuyer l'atteinte d'autres objectifs nationaux.
- déployer, pour une période pouvant aller jusqu'à six mois, un second groupe opérationnel en tant que force de deuxième échelon de la Force opérationnelle permanente de contingence ou dans le cadre de forces opérationnelles de mission distinctes.



Kandahar (Afghanistan) – Des militaires canadiens s'entraînent aux techniques de combat à mains nues.

Les *Forces aériennes* pourront :

- fournir un transport aérien assuré à l'appui des opérations internationales;
- fournir au Groupe d'opérations spéciales des ressources aériennes pour opérations spéciales pouvant être déployées à l'échelle mondiale;
- soutenir indéfiniment le déploiement outre-mer de deux hélicoptères de patrouille maritime embarqués (un sur chaque côte) et d'un avion de patrouille maritime *Aurora* participant à titre d'élément

